BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 414

23 – CREUSE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GUÉRET

Ventes et cessions

943 671 016 RCS Guéret.
LE SILO.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10000 EUR.
Adresse : 9, place Courtaud, 23500 Felletin.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 25000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Un fonds de commerce de restauration connu sous le nom commercial « Le restaurant Les Fougères ».
Adresse : 9, place Courtaud, 23500 Felletin.
Précédent propriétaire : 824 979 835 RCS Guéret. **LE BRUIT DE L'EAU.**
Date de commencement d'activité : 24 septembre 2025.
Publication légale : La Montagne *du* 13 mai 2026.
Oppositions : Office notarial Selarl Bodeau guêtre notaires associes 16 avenue Gambetta 23000 Guéret pour la validité, Office notarial de Me Schouppe 24 rue Lafayette 75009 Paris pour la correspondance..
Commentaires : Aux termes d'un acte authentique en date du 24/09/2025, reçu par Maître Laurent SCHOUPPE, Notaire à PARIS (75009), 24 rue La Fayette, Avec le concours de Maître Jean François OLIVIER, Notaire à LE POIRÉ SUR VIE (85170), 2 rue des Landes, La Société dénommée LE BRUIT DE L'EAU anciennement LES FOUGERES, SARL au capital de 10.000 €, dont le siège est à AUBUSSON (23200) 11, rue Alfred Assolant anciennement à FELLETIN (23500), 9 place Courtaud, 824 979 835 RCS GUÉRET a vendu à La Société dénommée LE SILO, SARL au capital de 10.000 €, dont le siège est à FELLETIN (23500), 9 place Courtaud, 943 671 016 RCS GUÉRET Un fonds de commerce de restauration connu sous le nom commercial « Le restaurant Les Fougères », sis et exploité à FELLETIN (23500), 9 place Courtaud. La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 25.000 Euros. La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 24/09/2025. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, pour la validité en l'OFFICE NOTARIAL SELARL BODEAU GUETRE NOTAIRES ASSOCIES, 16 avenue Gambetta 23 000 GUERET auprès de Maitre Thierry BODEAU et pour la correspondance en l'Office notarial de Me SCHOUPPE susnommé..